

NOUVELLE AIRE

Place à l'enquête publique

↳ Révision du SCoT Provence Méditerranée

↳ Élaboration du chapitre individualisé du SCoT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer



➤ En bref

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT Provence Méditerranée est le document d'urbanisme de l'aire toulonnaise qui, en rendant cohérentes les politiques publiques qui traitent de l'habitat, des déplacements, de l'environnement ou encore du développement économique, trace l'avenir des communes et intercommunalités qui constituent son territoire. Il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie.

L'enquête publique

Elle permet aux habitants :

- De prendre connaissance de l'intégralité du projet de SCoT.
- De rencontrer les commissaires enquêteurs.
- De donner leur avis sur le projet.

➤ Où en est-on ?

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée a voté à l'unanimité, le 26 octobre dernier, l'arrêté du « SCoT Provence Méditerranée 2 » ainsi que son Volet Littoral et Maritime.

Au terme de la période de consultation des personnes publiques associées et consultées, le Président du Comité Syndical a ordonné l'ouverture d'une enquête publique organisée entre le 9 mai et le 14 juin.

➤ Enquête publique, mode d'emploi

L'enquête est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations et ses propositions relatives au projet de révision du SCoT Provence Méditerranée comprenant un chapitre individualisé du SCoT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée procédera, au terme de l'enquête publique et sous réserve des résultats de cette enquête, à l'approbation du SCoT révisé.

Cette enquête se déroulera à partir du **jeudi 9 mai 2019 à 9h et jusqu'au vendredi 14 juin 2019 inclus à 17h.**

Composition du dossier

Le dossier soumis à l'enquête comprend les documents suivants :

- Notice générale
- Recueil des pièces administratives
- Projet de révision du SCoT arrêté le 26 octobre 2018 constitué :
 - Du rapport de présentation, qui pose les enjeux du territoire et explique les choix d'aménagement retenus, notamment au regard de leur impact sur l'environnement ;
 - Du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui présente le projet politique stratégique et prospectif. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver ;

- Du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui définit des orientations d'aménagement en matière de logement, d'équipement, de transport, de commerce... dans un objectif de protection de l'environnement, des terres naturelles, agricoles et forestières, en intégrant des enjeux de qualité urbaine et paysagère ;
- De documents graphiques accompagnant le DOO ;
- Du rapport du chapitre individualisé du SCoT valant SMVM ; des documents graphiques accompagnant le chapitre individualisé ; d'annexes accompagnant le chapitre individualisé.

- Recueil de l'ensemble des avis émis par les Personnes Publiques Associées, consultées, par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale ainsi que par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles Naturels et Forestiers.

Consultation du dossier

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- Au siège de l'enquête publique : Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée, 107 boulevard Henri Fabre, 83000 Toulon, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Dans les mairies des 32 communes du SCoT aux horaires habituels d'ouverture au public.
- Dans les sièges des 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres du SCoT aux horaires habituels d'ouverture au public.

- Le dossier est également consultable au format numérique :
- sur le site internet www.registre-dematerialise.fr/1261
- sur un poste informatique en accès libre au siège du Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée et au siège de chaque intercommunalité aux jours et horaires précisés dans le tableau ci-dessous.

Formulation des observations et propositions

- Dans le registre d'enquête publique à feuillets non-mobles, coté et paraphé par un membre de la commission

d'enquête, joint à chaque dossier d'enquête aux horaires respectifs des lieux d'enquête.

- Par voie postale adressée à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée, CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9
- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquete-publique-1261@registre-dematerialise.fr
- Par voie informatique à travers le formulaire du registre dématérialisé de l'enquête publique, accessible à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/1261

Permanences des membres de la commission d'enquête

Le Président ou l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :

Lieu de l'enquête publique	Lieu de consultation	Jours et heures d'ouverture au public	Téléphone	Permanences d'un commissaire enquêteur
Syndicat Mixte SCoT	Siège de la Métropole 107 Bd Henri Fabre	Du lundi au vendredi : 9h-12h00 et 14h00-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 05 35 21 04 94 05 35 22	Mercredi 15 mai 2019 de 14h00 à 17h00
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD SAINTE BAUME				
BANDOL	Médiathèque Service urbanisme - 1 ^{er} étage 11, rue des Ecoles Place Lucien Grillon	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00	04 94 29 12 30	Mardi 21 mai 2019 de 9h00 à 12h00
LE BEAUSSET	Hôtel de ville - Accueil Place Jean Jaurès	Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30 Le vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30	04 94 38 55 75	Lundi 20 mai 2019 de 9h00 à 12h00
LA CADIÈRE D'AZUR	Mairie annexe (face Mairie) Place Jean Jaurès Service urbanisme - 2 ^{ème} étage	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 98 25 25	Lundi 20 mai 2019 de 14h00 à 17h00
LE CASTELLET	Mairie Annexe « Le plan » Rue des Micoucouliers	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h30	04 94 15 25 11	Mardi 14 mai 2019 de 14h00 à 17h00
ÉVENOS	Hôtel de ville - Accueil RDN 8 Sainte Anne d'Évenos	Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 14h30-17h30 Le vendredi : 8h30-12h00 et 14h30-17h30 Pont le 30 et 31/05	04 94 98 50 86	Jeudi 16 mai 2019 de 14h00 à 17h00
RIBOUX	Hôtel de ville Placette de la Mairie	Le mercredi et jeudi : 9h00-12h00	04 42 73 88 68	Jeudi 16 mai 2019 de 9h00 à 12h00
SANARY	Hôtel de ville - Accueil 1 Place de la République	Du lundi au jeudi : 9h00-12h00 et 13h30-18h00 Le vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 32 97 00	Mardi 21 mai 2019 de 14h00 à 17h00
SAINT-CYR	Hôtel de ville - Service urbanisme 2 ^{ème} étage - Bureau 207 Place Estienne d'Orves	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 (fermeture le mercredi) Pont le 30 et 31/05	04 94 26 26 22	Lundi 13 mai 2019 de 9h00 à 12h00
SIGNES	Hôtel de ville - Accueil Rue Saint Jean	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 25 30 80	Mardi 14 mai 2019 de 9h00 à 12h00
Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume	Dans les locaux des services administratifs - Accueil 155 Av. Jansoulin 83740 La Cadière d'Azur	Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 Le vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30 Pont le 30 et 31/05	04 94 98 26 60	Lundi 13 mai 2019 de 14h00 à 17h00
MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE				
CARQUEIRANNE	Hôtel de ville - Service urbanisme Direction des services techniques Place de la République	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-17h30	04 94 01 40 40	Mercredi 15 mai 2019 de 9h00 à 12h00
LA CRAU	Hôtel de ville Service urbanisme et technique Boulevard de la République	Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00	04 94 01 56 80	Mercredi 15 mai 2019 de 14h00 à 17h00
LA GARDE	Hôtel de ville - Service urbanisme Rue Jean Baptiste Lavene	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-17h30 Pont le 30 et 31/05	04 94 08 98 00	Jeudi 23 mai 2019 de 9h00 à 12h00
HYÈRES	Hôtel de ville Service aménagement du territoire 12 Avenue Joseph Clotis	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 00 78 78	Jeudi 23 mai 2019 de 14h00 à 17h00
OLLIOULES	Mairie annexe - Espace Pierre Puget Service urbanisme - 1 ^{er} étage 1 Place Trotobas	Du lundi au vendredi : 8h00-12h00	04 94 30 41 41	Jeudi 9 mai 2019 de 9h00 à 12h00

...suite permanences des membres de la commission d'enquête

LE PRADET	Hôtel de ville Service urbanisme - 2 ^{ème} étage Parc Cravero	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 08 69 47	Lundi 3 juin 2019 de 9h00 à 12h00
LE REVEST	Hôtel de ville Service urbanisme Place Jean Jaurès	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 98 19 90	Jeudi 9 mai 2019 de 14h00 à 17h00
SAINT-MANDRIER	Hôtel de ville Service Urbanisme - 1 ^{er} étage Rue Anatole France	Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 11 51 60	Lundi 13 mai 2019 de 14h00 à 17h00
LA SEYNE	Service technique 4 ^{ème} étage - Salle 428 Avenue Pierre Mendès-France	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 06 95 00	Lundi 13 mai 2019 de 9h00 à 12h00
SIX-FOURS	Hôtel de ville - Service urbanisme Bât des services techniques Place du 18 Juin 1940	Du lundi au vendredi : 8h30-11h30	04 94 34 93 00	Mercredi 15 mai 2019 de 9h00 à 12h00
TOULON	Hôtel de ville - Service urbanisme (Études et planification) - 9 ^{ème} étage Avenue de la République	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h30 Pont le 30 et 31/05	04 94 36 30 00	Vendredi 17 mai 2019 de 14h à 17h00
LA VALETTE	Hôtel de ville Service urbanisme - 2 ^{ème} étage Impasse des Farinettes	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h30	04 94 61 90 90	Vendredi 17 mai 2019 de 9h00 à 12h00
Métropole Toulon Provence Méditerranée	Au siège de la Métropole 107 Bd Henri Fabre	Du lundi au vendredi : 9h-12h00 et 14h-17h00 Pont du 30 et 31/05	04 94 93 83 00	Mercredi 12 juin 2019 de 9h00 à 12h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

BELGENTIER	Hôtel de ville - Secrétariat général Avenue du 8 Mai 1945	Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00	04 94 33 13 00	Mercredi 5 juin 2019 de 9h00 à 12h00
LA FARLÈDE	Hôtel de ville Service urbanisme Place de la Liberté	Du lundi au vendredi : 8h00-12h30 et 14h00-17h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 27 85 85	Mercredi 5 juin 2019 de 14h00 à 17h00
SOLLIÈS-PONT	Centre technique municipal Service urbanisme - 1 ^{er} étage Allée de la Greffière	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00	04 94 13 58 00	Mardi 11 juin 2019 de 9h00 à 12h00
SOLLIÈS-TOUCAS	Hôtel de ville Salle du conseil municipal Place Clément Balestra	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30	04 94 28 90 47	Mardi 11 juin 2019 de 14h00 à 17h00
SOLLIÈS-VILLE	Hôtel de ville Salle du conseil municipal 9 Rue du 6 ^{ème} RTS	Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30 sauf jeudi AM	04 94 13 80 30	Jeudi 6 juin 2019 de 9h00 à 12h00
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau	1189 Avenue des Sénès 83210 Solliès-Pont	Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30	04 94 33 78 84	Jeudi 6 juin 2019 de 9h00 à 12h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

BORMES- LES-MIMOSAS	Bât annexe de l'Hôtel de ville Service Aménagement-Urbanisme- Foncier 1, Place Saint François	Du lundi au jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Le vendredi : 9h00-12h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 05 34 52	Jeudi 16 mai 2019 de 9h00 à 12h00
COLLOBRIÈRES	Hôtel de ville - Accueil Place de la Libération	Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 15h30-17h45	04 94 13 83 83	Jeudi 9 mai 2019 de 9h00 à 12h00
CUERS	Service urbanisme - Mairie de Cuers Place Général Magnan	Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00 Le vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30	04 94 13 50 70	Jeudi 9 mai 2019 de 14h00 à 17h00
LA LONDE	Service urbanisme - Mairie annexe Place du 11 Novembre	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00	04 94 01 55 00	Mardi 11 juin 2019 de 9h00 à 12h00
LE LAVANDOU	Hôtel de ville Service urbanisme - 1 ^{er} étage Place Ernest Reyer	Du lundi au jeudi : 8h30-12h00	04 94 05 15 70	Lundi 27 mai 2019 de 9h00 à 12h00
PIERREFEU	Hôtel de ville Service urbanisme RDC Place Urbain Sénès	Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h00-17h00 Le vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30 Pont le 30 et 31/05	04 94 13 53 13	Lundi 27 mai 2019 de 14h00 à 17h00
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures	Au siège 195 Allée des Oliviers 83250 La Londe-les-Maures	Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h00 Pont le 30 et 31/05	04 94 01 95 94	Mardi 11 juin 2019 de 14h00 à 17h00

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre du SCoT Provence Méditerranée, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées soit par courrier sur papier libre soit par e-mail (cf. adresses ci-dessous).

Contacts

Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée

CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9 - Téléphone : 04 94 05 35 21 - E-mail : contact@scot-pm.com

Directeur de la publication : M. Robert Bénéventi - Conception : Stratis - Oolaboobaloo - TPM - Crédits photos : TPM